

SELFIE: un outil de soutien à l'apprentissage à l'ère numérique

Les technologies numériques font partie de notre quotidien. Constituent-elles un élément essentiel dans l'apprentissage? Pour mieux préparer les élèves à la société numérique, comment évaluer leur utilisation à l'école? SELFIE aide les établissements scolaires à recueillir les informations nécessaires pour mettre en œuvre des améliorations, suivre les progrès réalisés et adapter les environnements scolaires.

Francine Castella, educa.ch

Qu'est-ce que SELFIE?

SELFIE est un outil en ligne destiné à aider les écoles à intégrer les technologies numériques dans leurs méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation des élèves. Cette initiative de la Commission européenne est proposée gratuitement pour les degrés de la scolarité obligatoire jusqu'au secondaire II, formation professionnelle comprise. Disponible en français, elle permet de savoir quelles stratégies sont efficaces, dans quels domaines des progrès sont nécessaires et quelles devraient être les priorités.

Comment fonctionne cet outil?

SELFIE regroupe, de manière anonyme et sécurisée, l'avis des élèves, du personnel enseignant et de l'équipe de direction concernant la façon dont les technologies sont utilisées au sein de l'établissement. Pour cela, un questionnaire d'une trentaine de minutes est à remplir. Aucune donnée personnelle n'est enregistrée. Certaines questions sont obligatoires alors que d'autres peuvent être ajoutées par l'école elle-même. Elles concernent six domaines de l'enseignement numérique: l'encadrement, les infrastructures et l'équipement, la formation professionnelle continue, les pratiques d'enseignement et d'apprentissage, les pratiques d'évaluation et les compétences numériques



© European Union, Education and Training, SELFIE

des élèves. Le système génère un rapport destiné uniquement à l'établissement pour illustrer les forces et les faiblesses de l'utilisation des outils numériques. Il peut être utilisé pour susciter le dialogue sur l'utilisation des technologies numériques dans l'enseignement et l'apprentissage et créer un plan d'action pour améliorer la situation.

Comment élaborer un plan d'action?

Pour mettre en place un plan d'action, le groupe qui a répondu aux questionnaires devrait être réuni afin de discuter des points forts et des points faibles et définir ensemble les aspects sur lesquels mettre l'accent. Cette étape doit permettre de définir les objectifs à atteindre, les mesures à mettre en œuvre et les actions pour y parvenir. Afin de faciliter sa réalisation, le plan peut se limiter, dans un premier temps, à un seul des six domaines cités plus haut. Il doit recenser les activités, les ressources financières et humaines nécessaires, les acteurs et les actrices à impliquer et disposer d'un calendrier.

Comment inscrire son école?

L'inscription se fait via un lien sur la plateforme SELFIE. L'école intéressée définit un coordinateur ou une coordinatrice qui s'occupe de l'inscription des élèves, du personnel enseignant et des responsables, qui organise l'enquête, choisit la fréquence à laquelle elle doit avoir lieu et compose le groupe qui va répondre aux questions. Les questionnaires sont différents en fonction des groupes-cibles. Ils sont adaptés en fonction des besoins et de la situation particulière de l'établissement. Un guide à l'intention des coordinateurs et coordinatrices est à disposition.

Pour plus d'informations

Site de SELFIE: https://ec.europa.eu/education/schools-go-digital_fr